

L'Anarcho-syndicaliste

ÉDITION SPÉCIALE :

CE QUE NOUS SOMMES

ET CE POUR QUOI NOUS NOUS BATTONS

Exemplaire à distribuer à celles et ceux qui se posent des questions sur l'avenir de la classe ouvrière et des salariés et sur la dérive dûment constatée du syndicalisme de lutte de classe vers celui de l'accompagnement et de la collaboration Capital-Etat-Corps intermédiaires

Les articles proposés, écrits à différentes époque de l'Union des Anarcho-Syndicalistes, n'ont pas pris une ride et les analyses qu'ils expriment, sont, mis à part les faits et la date des événements qui les ont suscités, d'une étonnante actualité.

Comme quoi la volonté actuelle de casser l'œuvre sociale érigée après-guerre, vouée à être améliorée grâce au progrès, n'est que la continuité d'un programme élaboré dans les années soixante et suivantes, et que seul le combat du monde ouvrier, sous ses multiples facettes, a réussi à ralentir, voire à endiguer jusqu'à présent. Les gouvernants actuels y apportent peut-être la touche finale. À nous de les en empêcher !

Dans ce Spécial : - « la lettre aux Anarchistes » de Fernand Pelloutier (1899); «les syndicats devant l'intégration » (1961); - «manifeste pour un syndicalisme libre et indépendant » (2008); - «ce que nous sommes » (1973); - «motion pour l'application de la Charte d'Amiens » (1974); - « Continuité » (1975); - «Pour un syndicalisme de lutte de classe » (1977); «contre le projet d'intégration des syndicats » (1983); - «l'émancipation des travailleurs... par eux-mêmes » (1988); - déclaration de l'UAS sur le combat international (2002); - déclaration de l'UAS sur le nouvel ordre qui s'installe (2002)

Articles sélectionnés parmi les très nombreux ouvrages et documents, collectés avec la persévérance qui s'impose, de la véritable « bibliothèque » que constitue le site Anti-mythes, créé par un de nos camarades.

Une référence historique, antérieure de 7 ans à la Charte d'Amiens

Fernand Pelloutier

Lettre aux anarchistes

Suivant Le Congrès Général du Parti Socialiste Français (3-8 décembre 1899), P.-V. Stock, 1900

Je serai bref : l'espace m'est mesuré, et d'ailleurs les paroles que je vais dire trouvent une illustration parfaite en la personne de propagandistes comme Malatesta, qui savent si bien unir à une passion révolutionnaire indomptable l'organisation méthodique du prolétariat.

J'estime que le résultat du congrès socialiste nous trace de nouveaux devoirs. Nous avons jusqu'ici, nous anarchistes, mené ce que j'appellerai la propagande pratique (par opposition avec la propagande purement théorique de Grave) sans l'ombre d'une unité de vue. La plupart d'entre nous ont papillonné de méthode en méthode, sans grande réflexion préalable et sans esprit de suite, au hasard des circonstances. Tel qui la veille avait traité d'art, conférençait aujourd'hui sur l'action économique et méditait pour le lendemain une campagne antimilitariste. Très peu, après s'être tracé systématiquement une règle de conduite, surent s'y tenir et, par la continuité de l'effort, obtenir dans une direction déterminée le maximum de résultats sensibles et présents. Aussi, à notre propagande par l'écriture, qui est merveilleuse et dont nulle collectivité — si ce n'est la collectivité chrétienne à l'aube de notre ère — n'offre un pareil modèle, ne pouvons-nous opposer qu'une propagande *agie* des plus médiocres, et c'est d'autant plus regrettable que, par la solidité même de sa foi morale et économique — aussi éloignée du matérialisme marxiste que le naturalisme de Zola est éloigné de celui d'Armand Sylvestre — l'anarchiste a des ressources d'énergie et une ardeur prosélyte pour ainsi dire inépuisables.

Ce que je demande donc, c'est non pas certes l'unité de pensée, telle même qu'elle pourrait résulter d'une conférence semblable à celle que nous tîmes à Londres en 1896), mais le choix ferme par chacun de nous, à la lumière de sa propre propagande et la résolution non moins ferme d'y consacrer toute la force qui lui a été départie.

La caractéristique du congrès socialiste a été l'absence totale des syndicats ouvriers. Cette absence a frappé tout le monde, et moi-même, bien que connaissant l'horreur professée depuis longtemps par les syndicats à l'égard des sectes politiques, j'ai été surpris, je l'avoue, du petit petit nombre qu'il y en avait à ce «premier» congrès général du Parti socialiste. Cette absence fut le résultat d'un état d'esprit où il entre assurément beaucoup de scepticisme (je ne dis pas d'indifférence) à l'endroit de l'action parlementaire. Les syndicats ne croient plus que médiocrement à l'efficacité et, par conséquent, à l'utilité des réformes partielles, qu'elles soient d'ordre politique ou d'ordre économique, et ils croient encore moins à la sincérité des parlementaires : cela paraîtra particulièrement évident si l'on songe qu'après avoir témoigné, en termes parfois très chaleureux, leur reconnaissance pour les décrets du citoyen Millerand, ils ne

(suite en avant-dernière page)

LES SYNDICATS DEVANT L'INTÉGRATION...

"Il faut que le plan de développement national devienne une institution essentielle, qu'elle soit plus puissante par ses moyens d'action, plus ouverte à la collaboration des organismes qualifiés de la science, de l'économie, de la technique, et du travail, plus populaire quant à l'intérêt que son œuvre doit susciter dans notre peuple tout entier". (Discours présidentiel du 8 mai 1961).

Tous les dirigeants syndicaux et politiques savent qu'il s'agit du vieux projet gaulliste d'intégration des syndicats à l'Etat.

Cette perspective du gaullisme, les syndicalistes-révolutionnaires, par les moyens dont ils disposaient, l'avaient dénoncée dès 58. Ils avaient demandé aux directions réformistes, à F.O. ou à la F.E.N., une attitude sans équivoque à l'égard de l'intégration et de l'Association Capital-Travail.

Sur ce point, satisfaction leur fut donnée. Cependant, depuis cette époque, les réformistes, incapables de rompre avec leur orientation passée, ne rompirent pas davantage avec le gouvernement en place, on peut dire, il est vrai, qu'en cela, ils n'ont pas changé; le drame, c'est que la nature du pouvoir, elle, a changé. Il ressort clairement aujourd'hui, des déclarations de De Gaulle, qu'il n'entend pas discuter avec des organisations qui prétendraient représenter une force indépendante de l'Etat. Il a décidé que cette force sera bâillonnée ou intégrée à l'Etat.

Or, les réformistes eux-mêmes ont préparé le terrain favorable à l'intégration, depuis 58. De compromis, en compromissions, du «réalisme constructif» à l'alignement pur et simple derrière De Gaulle, le 24 avril, pour la «défense des institutions de la Vème République», ils ont créé ce climat dont De Gaulle ne disposait pas après la grève générale des enseignants, en mai 58. La confusion est d'autant plus grande que des syndicalistes ont déjà apporté une caution au régime par leur participation au Comité d'Expansion Economique, au Comité Rueff. Avec un peu d'habileté et en peu de temps, l'opération de l'intégration peut être réalisée en douceur, si l'opinion des ouvriers n'est pas alertée à temps par les seuls capables de le faire, c'est-à-dire par les syndicalistes-révolutionnaires.

Il faudra expliquer qu'il s'agit en fait de quelque chose de nouveau dont le syndicalisme français, qui a connu bien des périodes de collaborationnisme, n'a jamais fait l'expérience, la participation au Comité d'Expansion Economique, par exemple, témoignait d'une orientation collaborationniste, d'autant plus dangereuse qu'elle se pratiquait avec l'Etat fort.

Mais les Syndicalistes n'y avaient qu'un rôle consultatif, ils n'y prenaient pas de décisions engageant leur organisation syndicale, ils ne décidaient pas de l'orientation du syndicat, ils en étaient le produit, et leur participation même pouvait être remise en cause en même temps que cette orientation.

C'est autre chose qu'envisage De Gaulle aujourd'hui. Dans le système des syndicats intégrés à l'Etat, les syndicalistes se verront proposer la participation à une «planification» qualifiée, du même coup, de «démocratique», au sein d'organismes constitués dont les décisions deviendront «l'impératif de la Nation».

Les conditions de productivité, les conceptions collectives nationales y seront décrétées avec cet esprit de «redressement national» qu'on se promet de développer «dans notre peuple tout entier». Il va sans dire que les syndicats jouissant d'une voix délibérative, pour l'établissement du «plan» n'auront plus la latitude de le contester au moment de son application, puisque les syndicalistes auront accédé aux «responsabilités politiques», puisque le plan sera «démocratique», ils auront en retour à faire respecter la discipline nationale qu'impliquera sa réalisation.

Il s'agit d'une transformation totale de structure. D'organisme de résistance autonome de la classe ouvrière, clairement défini dans la Charte d'Amiens, le Syndicat deviendra un rouage de l'Etat dans la classe ouvrière, comme les syndicats phalangistes espagnols, comme les syndicats russes, qui, ni les uns, ni les autres, ne disposent du droit de grève...

C'est "la place du syndicalisme dans la Nation", que réclame à cors et à cris, la C.F.T.C. depuis 8 ans, sous le slogan, repris à Mendès-France, de «*planification démocratique*». Mal accueillie dans la classe ouvrière à ses débuts maladroits, de «*syndicats jaunes*», la C.F.T.C. bénéficie aujourd'hui de la sollicitude de toutes les Centrales et particulièrement de l'amitié des directions F.O. et F.E.N. (les grands laïques) qu'elle rencontre chaque semaine en comité intime, cité Malesherbes en compagnie de la S.F.I.O. et de la moderne U.D.T. A la faveur de ce régime bonapartiste et clérical, qu'elle qualifie de "*moment historique pour la France*", elle s'apprête à jouer son rôle spécifique de "*fossoyeur du syndicalisme*" que réformistes et staliniens se sont efforcés de faire oublier.

Le bulletin de liaison des militants C.F.T.C. des «*Equipes syndicalistes chrétiennes*», avril 1961, écrit:

«*Il faut à la C.F.T.C. une base doctrinale, comment pourrait-elle sans doctrine, concevoir les fins de son action?...*

L'esprit de collaboration des classes est, à mon point de vue, une exigence fondamentale de la doctrine sociale de l'Eglise, ce qui suppose un ensemble de structures, afin de régler et prévenir les conflits sociaux.

Il faut s'inspirer dans ces rapports, de la justice et de la charité...».

Si ce texte est trop révélateur pour devenir dès maintenant la thèse officielle de la C.F.T.C., il n'en donne pas moins l'idée exacte des seuls objectifs qui lui sont assignés depuis l'encyclique «*Rerum Novarum*».

Il apparaît que les réformistes, de par leur origine et leur tradition, ne sauraient se précipiter vers l'intégration avec le même engouement. Dans la motion d'orientation qu'il a préparé pour son congrès, Forestier déclare:

«*Le syndicalisme a le devoir... de refuser son intégration dans l'État quel que soit le gouvernement en place*».

Mais trois paragraphes plus bas, il envisage:

«*une participation qui doit devenir prépondérante à l'organisation de la production, à la gestion des services et des entreprises et d'imposer sa conception d'une nécessaire planification démocratique, économique et sociale*».

On connaît la formule de Bothereau, qui confirmait le 8 mai, au soir: «*En a qui concerne les objectifs économiques et sociaux, notre Comité National a décidé que la classe ouvrière devait occuper une place suffisante dans la Nation, suffisante, ce qui signifie que nous n'avons pas de prétentions exagérées*».

On aimerait évidemment savoir quelle barrière les réformistes comptent mettre entre la participation à une "*planification démocratique*", "*la place suffisante dans la Nation*" qu'ils sollicitent à De Gaulle, et l'intégration que celui-ci exige d'eux. C'est à cette question que Bothereau ne répondit pas au dernier C.C.N., c'est cette question qu'a posée la tendance *Ecole Emancipée* à Forestier au récent congrès du S.N.I.

Car les pleurnicheries habituelles dans les cabinets de ministres "*compréhensifs*" ne suffiront pas, on s'en doute, pour apitoyer "*le Pouvoir qui ne recule pas*". Lésines et tergiversations ne sont pas davantage de mise. De Gaulle ne présente pas l'intégration comme une option possible devant laquelle on ne peut se dérober. Il ne laisse aux syndicats qu'une alternative: capituler devant l'intégration ou résister. L'histoire de ce dernier mois en témoigne.

A la veille du putsch d'Alger, une action commune de la Fonction Publique était enfin envisagée sur une plateforme et avec des modalités certainement insuffisantes, mais en progrès sur les mouvements catégoriels et concurrentiels des mois précédents. Le samedi 22 avril, les trois Centrales, on s'en souvient, décidaient avec la FEN, «*de suspendre les mouvements revendicatifs en cours jusqu'à ce que soient réduits les militaires factieux*». Le 2 mai, un conseil interministériel traitait cependant du problème de la Fonction Publique (5% d'augmentation échelonnés jusqu'à fin 1962!). La suspension des mouvements revendicatifs demeurait, «*tout danger n'étant pas écarté*».

Dans son discours du 8 mai, De Gaulle avertissait sans ambage les travailleurs de la Fonction publique des mesures qu'il comptait prendre contre eux. Les organisations de fonctionnaires exprimaient, chacune séparément, leur amertume en rappelant le civisme dont elles avaient fait preuve les jours précédents pour la défense des institutions.

Aucune d'entre elles ne propose, ne serait-ce qu'un débrayage d'une heure comme le 24 avril, ne serait-ce qu'un meeting commun de protestation.

Le 19 mai, le Président de la République prenait un décret «*attribuant aux ministres responsables, le*

droit de réquisitionner les personnels des Services Publics». C'était le jour même où les Fédérations se décidaient enfin à reprendre le mot d'ordre de grève de la Fonction Publique pour... le 6 juin. D'ici là, en réponse au décret, rien autre chose que de nouvelles protestations écrites.

Le 30 mai, la presse du soir annonçait triomphalement *«la grève des Fonctionnaires n'aura pas lieu»*. Au cours d'une audience chez le ministre, les Fédérations FO, CGT, CFTC et FEN, s'étaient entendu signifier, le matin même, que les mesures de réquisition étaient envisagées pour le 6 juin. Le gouvernement s'en tenait aux dispositions suivantes: avance au 1er novembre de l'augmentation de 1% prévue pour le 1er décembre, avance au 1er juillet des deux étapes prévues en faveur des catégories C et D pour le 1er janvier. Dans un communiqué commun, FEN, FO et CFTC *«enregistrent les premiers résultats obtenus par l'action syndicale... Considérant, possible une trêve permettant la continuation de pourparlers efficaces...»*.

Au même moment, les organisations syndicales de la météorologie déclaraient que les ordres de réquisition notifiés à 700 fonctionnaires sur 1.400 constituaient *«un obstacle qui ne peut être heurté de front par les seuls agents de la météorologie»*. On attend toujours quelle réponse les Centrales comptent donner à cet appel à la solidarité.

C'est une tragique constatation qu'à chaque offensive du Pouvoir correspond, non seulement un recul des organisations syndicales, ce qui peut se concevoir, étant donné le rapport des forces, mais une capitulation sans condition ni honneur qu'elles prétendent justifier par une *«trêve permettant la continuation de pourparlers efficaces»*.

C'est cette façon de réagir qui permet d'affirmer que, quelles que soient les intentions des réformistes, leurs conceptions et leurs méthodes les laissent désarmés et désarment la classe ouvrière, devant l'offensive de l'intégration. L'avenir se chargera de démontrer à Bothereau qu'il n'est pas possible de se réfugier dans la formule *«pas opposés, ni intégrés»* définissant ses rapports avec le Pouvoir, celui-ci exigeant précisément qu'il choisisse.

L'attitude de la CGT devant l'intégration demande un examen attentif. Les responsabilités de la CGT sont écrasantes dans la défaite ouvrière qui a permis l'instauration du présent régime. Elle a pesé de tout son appareil en 53 pour s'opposer à la généralisation de l'action. En 56 elle dénonçait comme *«aventurise»* le soutien aux manifestations de rappelés dans les gares et les casernes. Depuis, elle n'a cessé de pratiquer en théorie la tactique désastreuse des grèves tournantes, que ce soit pour la défense de la hiérarchie ou pour la solution à la guerre d'Algérie, elle a constamment développé les thèses de la Bourgeoisie.

En cela, depuis mai 58, CGT et PC ont précipité la démoralisation de la classe ouvrière. Derrière sa démagogie, aussi grossière que celle de la CFTC, la CGT a dévoyé la combativité des ouvriers, là où elle se manifestait depuis 3 ans, elle a ménagé, sans faillir, le régime.

Le XXXIIIème Congrès n'a aucunement remis cette politique en cause. Léon Mauvais (membre du B.P. du P.C. affirme à la tribune: *«Des actions nouvelles, courtes, répétées, se sont multipliées dans presque toutes les corporations. Qu'on les appelle des mouvements tournants ou autres, cette forme de lutte a l'avantage, en maintes circonstances, de surprendre, de mettre en échec patronat et gouvernement, de créer les conditions de l'unité des travailleurs, de les mettre en confiance, de les aguerir»*.

Et Benoît Frachon (Membre du B.P. du P.C.) après s'être indigné des *«slogans sur la CGT inféodée au PC»*, déclarait dans le discours de clôture: *«Notre congrès a eu raison de maintenir la position de la CGT en faveur de l'union des forces démocratiques pour la restauration et la rénovation de la démocratie... programme qui ne peut certes pas être le socialisme...»*.

Et il brandissait cette menace explicite: *«En aucun cas, nous ne pouvons laisser les adversaires de l'unité s'emparer de formules lapidaires pour dénaturer notre politique unitaire...»*.

Mais la CGT ne semble pas pour autant accepter l'intégration: *«En raison même de la propriété privée des moyens sociaux de production et de l'existence du profit comme moteur de l'économie, toute planification véritable est impossible en régime capitaliste. Ce sont de nouveaux cadeaux aux trusts que le gouvernement envisage de planifier, d'organiser encore plus systématiquement que par le passé...»*. (Léon Mauvais).

Sans prétendre analyser ici, tous les aspects de ce congrès, il toutefois souligner le renforcement de l'appareil du PC dans la CGT, la marge étroite laissée aux militants par rapport au parti étant appelée à se rétrécir encore, sinon à disparaître. On trouvera une similitude de vocabulaire (qui nous honore grandement) entre cette déclaration de W. Rochet au congrès du PC: *«Il est indispensable que la classe ouvrière ait des dirigeants reconnus. Il faut donc rejeter, à ce propos, la négation anarchiste de toute autorité, qui ne peut que servir les ennemis du mouvement ouvrier»*, et celle de M. Caille qui, au Congrès de la CGT, dénonce:

«La survivance d'une conception anarcho-syndicaliste selon laquelle l'organisation syndicale serait suffisante...».

Ce qui signifie en clair que, selon la thèse développée par les guesdistes à Amiens en 1906, le syndicat doit se cantonner à une action secondaire corporative, le parti se réservant le monopole des initiatives politiques d'ordre général. Le syndicat est intégré au parti, lequel parti est lui-même, en l'occurrence, intégré à l'État russe.

Au Congrès du P.C., Thorez après avoir réaffirmé le «programme de rénovation de la démocratie», déclarait:

«On sauve (la liberté et la démocratie) en appelant le peuple aux responsabilités et aux initiatives, en faisant confiance au civisme des masses et à leur élan républicain en associant les élus de la nation à la gestion des affaires publiques.».

Autrement dit, Thorez, élu de la nation, veut bien s'associer aux affaires de la Vème République, et lui apporte même l'assurance du civisme de la CGT, mais il n'accepte pas, pour l'instant du moins d'intégrer la CGT dans l'Etat de De Gaulle.

Il est tôt pour savoir si la position du P.C. sera définitive. Mais la question posée «résister, ou s'intégrer» concerne la CGT au même titre que les autres Centrales. Le P.C. peut se permettre d'envoyer les troupes de la CGT à la répression sans parcimonie (les grèves tournantes sont toutes indiquées pour cela). Mais ses militants devront néanmoins faire preuve de «civisme, d'élan républicain», et s'interdire «toute formule lapidaire», remettant en cause la perspective alléchante d'une «démocratie renouvelée». L'avenir de la CGT pose donc autant de problèmes que celui des syndicats réformistes.

Pour conclure, la tâche des syndicalistes-révolutionnaires, là où ils se trouvent, est d'abord d'alerter sans tarder les travailleurs, d'expliquer que l'intégration exigée par De Gaulle n'est pas une simple participation à des commissions mixtes telles que nous les connaissons, mais qu'elle est la SUPPRESSION DES SYNDICATS EN TANT QUE FORCE AUTONOME DES TRAVAILLEURS.

C'est ensuite de démontrer que la seule parade à l'offensive de De Gaulle réside dans la résistance, pied à pied, contre les atteintes aux libertés syndicales, dans les actions d'ensemble pour les mots d'ordre généraux, les actions partielles (mais non tournantes) pour les mots d'ordre particuliers, qu'en aucun cas des «pourparlers» avec les larbins du régime ne peuvent constituer une barrière à l'intégration...

Groupe Fernand PELLOUTIER

**Ce n'est que par la grève
UNIVERSELLE
que l'ouvrier créera une société
nouvelle dans laquelle
il ne trouvera plus de tyrans.**

(Extrait d'un rapport de police sur Fernand PELLOUTIER, fondateur des Bourses du travail, précurseur du syndicalisme fédéraliste, et promoteur de l'idée de grève générale insurrectionnelle / 1888).

RÉSOLUTION...

Le Comité Fédéral de l'U.A.S. réuni à Limoges les 11 et 12 juin 1983 estime que l'évolution de la situation politique, en France, depuis mai 1981 confirme l'analyse anarcho-syndicaliste quant au rôle et à la place de l'Etat, fondamentalement instrument de coercition au service de la classe dirigeante et ce, quelle que soit la couleur politique du gouvernement en place.

Dans ces conditions, le Comité Fédéral appelle tous les militants qui se réclament de l'anarcho-syndicalisme (qu'ils soient ou non membres de l'U.A.S.) à organiser le combat de la classe ouvrière menacée par la politique actuelle, à la fois dans ses conditions matérielles d'existence et dans son existence en tant que classe.

Il est absolument indispensable de faire échec à la tentative du Gouvernement de l'Union de la Gauche de dénaturer (c'est-à-dire de détruire) les organisations ouvrières en les intégrant (c'est-à-dire en les subordonnant) à tous les niveaux de la société capitaliste qui demeure divisée en classe et ne saurait être considérée comme une «*communauté*», comme voudrait le faire croire la propagande mystificatrice des différentes variantes du «*catholicisme social*».

Le Comité Fédéral considère que, si les anarcho-syndicalistes se doivent d'être les meilleurs dans ce combat, celui-ci ne pourra être mené à son terme que s'il est organisé dans l'unité avec tous ceux qui, dans le mouvement ouvrier, se réclament de l'indépendance de classe des organisations ouvrières.

C'est pourquoi le Comité Fédéral se félicite des liens tissés par les anarcho-syndicalistes notamment dans le mouvement syndical traditionnel et dans les organisations laïques entre les différents courants du mouvement ouvrier, issus de l'anarchisme et du marxisme.

Le Comité Fédéral met en garde tous les militants ouvriers contre les tentatives de relance des campagnes anti-anarcho-syndicalistes en anti-trotskystes, c'est-à-dire anti-ouvrières.

Le Comité Fédéral se félicite des liens tissés, au cours des dernières décennies entre l'UAS et le P.C.I. et qui doivent permettre, en surmontant les sectarismes et les divergences, même justifiées, de faire face, dans les moins mauvaises conditions possibles, à l'offensive réactionnaire sans précédent menée actuellement contre la classe ouvrière et ses organisations.

Limoges, le 12 juin 1983.

A force de se sacrifier et de se désavouer, [les représentants ouvriers] se sont fait du commandement une douce habitude, et, par une sorte d'hallucination naturelle et presque inévitable chez tous les gens qui gardent trop longtemps en leurs mains le pouvoir, ils ont fini par s'imaginer qu'ils étaient des hommes indispensables. C'est ainsi qu'imperceptiblement s'est formée, au sein même des sections si franchement populaires des ouvriers en bâtiment, une sorte d'aristocratie gouvernementale.

BAKOUNINE / *Protestation de l'Alliance* / 1871.

L'ÉMANCIPATION DES TRAVAILLEURS SERA L'ŒUVRE DES TRAVAILLEURS EUX-MÊMES!

DÉCLARATION:

Augmentation du chômage, baisse régulière du pouvoir d'achat tentatives de généraliser la flexibilisation des horaires et conditions de travail, augmentation du travail précaire, individualisation des rapports sociaux contre le contrat collectif, salaires au mérite. Décrets Dufoix-Seguin conduisant au démantèlement de la sécurité sociale, et volonté d'intégrer les syndicats par États généraux interposés, poursuite du saccage de l'école publique laïque avec la complicité ouverte de la FEN, qui après avoir revendiqué et applaudi à la décentralisation, vote avec la CFDT et le CNPF, au *Conseil économique et social*, le scandaleux rapport Andrieux. Droit de grève menacé par une nouvelle réglementation.

- Juges qui se prononcent sur la nature des revendications, ouvrant ainsi les voies de l'arbitrage obligatoire;
- Projet de financement public des partis politiques, donc contrôle de l'État sur leur fonctionnement, ce qui constituera une atteinte à l'indépendance et aux libertés démocratiques, notamment au droit d'association.
- Mêmes dangers pour les organisations syndicales, dans la mesure où les projets de cotisations directement retenues sur la feuille de paie ne sont pas enterrés, pas plus que ne sont abandonnées les idées, là aussi, de financement public, au prétexte que les syndicats jouent un rôle social important, et qu'ils pourraient ainsi pratiquer davantage le «*syndicalisme à bases multiples*» qui viendrait se substituer au syndicalisme de revendications, «*de services*».
- Préparation de la mise en place de l'acte unique européen comme pièce maîtresse de l'ajustement des économies des pays européens aux nécessités de la crise mondiale, avec la volonté patronale et des gouvernements d'harmoniser à la baisse les législations du travail.

Face à cette politique réactionnaire accentuée plus particulièrement depuis 1982, toutes les actions de résistance de la classe ouvrière sont justifiées.

Après la grève générale des cheminots, de la RATP, de l'EDF, des marins en 1986, après la grève de 24 heures dans la fonction publique le 21 octobre 1986, après les manifestations du 1er octobre 1987 de la CGT, celle, nationale, interprofessionnelle (et réussie) de la CGT-FO le 3 octobre 1987 après la nouvelle grève de 24 h des fonctionnaires, le 15 octobre dernier, il est clair pour les salariés que ces actions sont insuffisantes. C'est donc, pour la classe ouvrière, la perspective du «*tous ensemble*», de la grève générale, qui soit s'ouvrir face à l'extraordinaire déploiement de moyens anti-ouvriers, c'est cette idée qu'il faut développer, organiser. Les anarcho-syndicalistes de l'UAS sont aussi bien placés que quiconque pour savoir le rôle irremplaçable que jouent les syndicats ouvriers indépendants, confédérés, comme moyens de défense permanente des intérêts de classe. Mais dans la perspective de la grève générale, les anarcho-syndicalistes soutiendront les formes d'organisations que mettront en place les travailleurs eux-mêmes, y compris les comités de grève, élus démocratiquement dans l'unité, faisant toute leur place aux syndicats.

Cette conception de l'unité, pour l'action, s'oppose à l'union des directions bureaucratiques dont l'objectif est d'empêcher la généralisation de l'action de l'ensemble des salariés.

Les militants de l'UAS n'ont eu de cesse de lutter contre la montée du néocorporatisme, un des avatars de la doctrine sociale de l'église catholique. C'est parce qu'ils entendent confirmer ce combat qu'ils

dénoncent, et dénonceront, les projets de «*recomposition syndicale*», autour d'un axe FEN-CFDT courroie de transmission du parti néo-socialiste. A ce propos, l'UAS aura l'occasion de développer cette question importante: *Quelle est, aujourd'hui, la vraie nature du P.S.?*

Nous le ferons, non par vain souci polémique, mais parce que nous sommes convaincus que tout regroupement ouvrier indépendant doit se faire sur des bases claires. C'est ainsi qu'on peut, d'ores et déjà poser une question: que penser d'un «*parti socialiste*» dont le leader de l'aile gauche, Poperen, préconise, en cas de victoire électorale, et comme moyen de préserver la paix sociale, la mise en place d'un «*nouveau contrat social*», basé sur un accord cadre national tripartite, Etat-patronat-syndicats? A cette conception de l'organisation de la société, Léon Blum avait eu l'occasion de répondre, en 1933, par son fameux «*je suis épouvanté*», aux néo-socialistes, dont on sait comment et où ils ont terminé leur carrière politique. Contre la monstrueuse déviation stalinienne, contre les capitalisations sociales-démocrates, aujourd'hui contre les néo-corporatismes, des militants, ont, de tout temps, cherché à reconstruire une organisation politique distincte du PCF ou du parti socialiste SFIO.

A coté des courants et organisations anarchistes, anarcho-syndicalistes depuis la 1ère internationale, des trotskistes, depuis la révolution soviétique, ces tentations se sont multipliées. Nous ne les détaillerons pas dans ce texte, mais nous aurons l'occasion d'y revenir plus longuement. Mais on peut dire, que du *Rassemblement Démocratique Révolutionnaire*, après la Deuxième Guerre mondiale, au PSA, à l'UGS, puis au PSU, sans parler des groupes d'opposition dans le PCF, pour arriver aujourd'hui aux rénovateurs derrière Pierre Juquin, la plupart de ces tentatives ont ceci de commun qu'elles ne se situent pas sur un terrain de classe, que leurs initiateurs expliquent que le capitalisme a évolué, changé, que les rapports de productions ont connu de tels bouleversements, que la notion même de classe ouvrière disparaît. Sans compter, et ce n'est pas le moins important, que la laïcité de l'école et de l'État devient une conception archaïque. L'influence perverse des chrétiens-sociaux prend là toute sa dimension.

C'est ainsi qu'aujourd'hui, le mouvement des rénovateurs, avec l'aide de la LCR, prétend s'organiser autour de l'idée «*d'un nouvel espace social*», «*d'une autre culture*». Rien sur l'indépendance de classe, rien sur la laïcité, rien sur l'internationalisme.

Les mois qui viennent seront incontestablement marqués par l'élection présidentielle de 1988.

Les anarcho-syndicalistes ne définissent pas leur position par rapport au clivage pernicieux «*droite-gauche*», dans lequel les partis se réclamant de la classe ouvrière (PC-PS) ou les «*rénovateurs*» et autres «*convergents*» entendent l'enfermer.

Aujourd'hui, comme hier, et demain, le rôle de l'UAS (dont les militants ne sont pas orphelins de la gauche) consiste à démystifier le principe-même de l'électorisme pour autant qu'il est défini comme le moyen pour les travailleurs, d'obtenir la satisfaction de leurs revendications, et de hâter leur émancipation. A cet électoralisme-là, les anarcho-syndicalistes opposent l'action directe, c'est-à-dire l'action directement exercée par les travailleurs eux-mêmes, au moyen des organisations indépendantes qu'ils construisent eux-mêmes, notamment les syndicales.

Les anarcho-syndicalistes constatent que l'abstentionnisme ouvrier, persistant et se développant, exprime le rejet de la politique anti-ouvrière des gouvernements PCF-PS. Si nous nous réjouissons de ce phénomène, nous ne pouvons nous en satisfaire, dans la mesure où à l'étape actuelle, cet abstentionnisme ne se concrétise pas en termes d'organisation.

Or, reconstruire un mouvement ouvrier indépendant, se situant sur un terrain de classe, reconstituer une authentique représentation politique de la classe ouvrière (1), est une nécessité majeure, à laquelle les anarcho-syndicalistes, non seulement ne peuvent être indifférents, mais à laquelle ils ne peuvent se soustraire. C'est parce qu'ils ont cette préoccupation que des militants de l'UAS ont participé à des débats publics, organisés par des sections du MPPT. Ils continueront à le faire, dans le cadre de la démocratie ouvrière en apportant leur analyse spécifique, non seulement pour dénoncer simplement les «*trahisons des appareils*», mais aussi pour contribuer à dévoiler la vraie nature du stalinisme, ou du PS, totalement noyauté et inféodé par les tenants du corporatisme et du catholicisme social.

Mais participer, à part entière, au débat, signifie aussi que l'UAS doit se donner des moyens d'expression

(1) au sens où l'était par exemple, entre autres la CNT et la FAI en Espagne, ne peuvent se soustraire.

propres, plus efficaces, en rapport avec sa représentativité réelle en tant que courant traditionnel du mouvement ouvrier, et correspondant aux nécessités du moment.

C'est pourquoi, le comité fédéral de l'UAS, réuni les 28 et 29 novembre 1987, décide de convoquer l'assemblée générale qui décidera de ces moyens. Le comité fédéral de l'UAS a pris connaissance de la *décision du congrès traditionnel du MPPT de présenter la candidature du camarade Pierre Bousset-Lambert* aux élections présidentielles.

Au-delà des divergences théoriques non résolues qui différencient les révolutionnaires, notamment sur le problème de l'État et du parti, compte tenu de nos appréciations précédentes sur l'électorisme, l'UAS enregistre et analyse cette candidature du MPPT, comme la volonté politique, à un moment donné, de présenter à la classe ouvrière la possibilité d'un vote sanction contre la trahison du PC et du P.S., de permettre aux travailleurs de ne pas se réfugier dans l'abstention passive, d'être un moyen, circonstanciel, pouvant aider au renforcement d'un mouvement ouvrier de classe, donc indépendant, et cela sans que soit entretenue la moindre illusion sur les élections en tant que telles.

En ce sens, mais en ce sens seulement, dans les circonstances actuelles, parce qu'elle va nécessairement provoquer des débats indispensables parce qu'il signifie l'affrontement avec tous les partisans du consensus qu'elle contribuera à démasquer, la candidature du militant ouvrier Pierre Bousset-Lambert est utile. En tout état de cause, pour les militants ouvriers se réclamant de la lutte des classes, la perspective essentielle à développer est celle de la grève générale. A la préparation de cette grève générale, l'UAS, comme elle l'a toujours fait, consacrera tous ses efforts, en accord, dans toute la mesure du possible, avec les organisations et les militants de différentes tendances qui entendent refuser le consensus, l'union nationale.

L'Union des Anarcho-Syndicalistes,
novembre 1987.

**IL FAUT BIEN
QUE LA
VÉRITÉ MONTE
DES
BOUGES,
PUISQUE
D'EN HAUT
NE VIENNENT
QUE DES
MENSONGES.**

LOUISE MICHEL / *Prise de possession* / 1890.

En janvier 2008, notre camarade Alexandre Hébert s'attela à un projet qui lui tenait à cœur. Il couchait sur papier quelques notes pour un projet de manifeste pour l'indépendance syndicale.

Il avait fait part de ce projet aux camarades de l'UAS. Préoccupé par le processus d'unicité syndicale en œuvre et les menaces qu'il faisait peser sur l'indépendance syndicale, il pensait qu'il était urgent de réagir en rédigeant un texte pour engager le débat entre tous les camarades, quelles que soient leurs tendances par ailleurs, attachés au syndicalisme libre et indépendant.

L'actualité récente a, hélas, donné raison à Alexandre et on peut même dire que les choses se sont accélérées.

C'est pourquoi l'UAS a souhaité reprendre le projet d'Alexandre (qui sera publié intégralement dans un ouvrage à venir très prochainement) en l'actualisant afin de le soumettre à signature à l'occasion du congrès de la CGT-FO.

Christophe Bitaud

Manifeste pour un syndicalisme libre et indépendant:

Il nous faut, hélas, constater qu'aujourd'hui, le mouvement syndical est, de nouveau, menacé de destruction pure et simple.

Les signataires constatent que la mise en place de nouvelles structures étatiques, tant au plan national qu'international, remettent fondamentalement en cause les principes mêmes de la démocratie politique.

En France, en 1940 avec VICHY et en 1958 avec le «coup d'état permanent», la démocratie politique fondée sur la représentation du peuple par des «députés» et son corollaire, le droit pour tout un chacun de construire des organisations pour la défense de ses intérêts individuels et collectifs, a subi des coups décisifs!

Dans notre pays, le syndicalisme ouvrier confédéré a été bâti sur le constat que, si les hommes ont un destin commun, ils n'ont pas les mêmes intérêts et que la situation des uns et des autres se définit à partir de l'établissement de rapports de forces. N'en déplaise aux thuriféraires du mythique «bien commun», la lutte des classes demeure une réalité incontournable.

Tel est le fondement de notre syndicalisme tel qu'il a été défini, en 1906, au congrès d'Amiens. Un syndicalisme libre et indépendant, un syndicalisme de luttes des classes.

Aujourd'hui, comme hier, les tenants d'une forme d'autocratie - opposée à la démocratie - opposent à la «Charte d'Amiens» la «Charte du Travail».

L'unité d'action est uniquement l'expression des revendications des travailleurs et des modalités d'action décidées en commun. Il s'agit alors d'une arme syndicale. A contrario l'unicité syndicale, prétendant réaliser l'unité organique, s'inscrit dans un projet totalitaire.

Les événements se sont considérablement accélérés à l'occasion du récent mouvement contre la réforme des retraites.

L'intersyndicale est devenue une structure pérenne. Elle regroupe en conglomérat des «organisations syndicales» avec une pléiade de mots d'ordre allant de «réformer la réforme des retraites» jusqu'à «une autre réforme». Le dénominateur commun de cette «intersyndicale» structurée n'est autre que l'opposition aux revendications de la classe ouvrière, mieux - unité organique oblige - il s'agit de pousser la classe ouvrière vers la démoralisation. Fort heureusement cette fois-ci l'entreprise a échoué.

Nous sommes là dans la logique totalitaire d'un syndicalisme tentant de devenir unique sous l'égide de la CGT et de la CFDT, on peut même dire sous le double patronage de Thibault et Chérèque. C'est la conséquence logique de

l'accord entre le gouvernement, le MEDEF, la CFDT et la CGT sur la représentativité syndicale. Pour aller jusqu'au bout du processus, il faut en finir avec le syndicalisme libre et indépendant et œuvrer à la création d'un syndicat unique intégré à l'Etat corporatiste. Le syndicat unique signifie un «syndicalisme» inspiré par le compromis historique et confié aux stalinien ainsi qu'aux chrétiens sociaux pour museler la classe ouvrière. Il va donc de soi qu'un syndicat défendant les intérêts particuliers de la classe ouvrière n'a pas sa place dans un Etat corporatiste. Les procédures mises en place s'apparentent à une politique fondée sur l'idéologie fumeuse de «l'association capital travail».

Dans un tel contexte, on peut se féliciter que la CGT- FO ait jusqu'à maintenant résisté aux sirènes totalitaires de l'unicité syndicale. Il faut maintenir notre opposition au syndicalisme rassemblé, participatif, de collaboration. Pour cela, le respect strict des règles élémentaires de la démocratie ouvrière est seul capable de contrer les dérives bureaucratiques que le contexte économique, politique et social va encourager.

Il est donc indispensable de réaffirmer notre volonté de voir abrogée la loi sur la représentativité syndicale et sa transposition dans le secteur public, les accords de Bercy.

La résolution du CCN de la CGT-FO des 9 et 10 octobre 2010 stipulait: «Le CCN réitère sa détermination à développer le syndicalisme libre et indépendant Il demande le retrait de la loi du 20 août 2008».

Cette revendication doit être impérativement réaffirmée à l'occasion du congrès confédéral de février 2011. Ce serait une grave illusion de croire à notre survie dans le cadre de cette loi, y compris en étant «représentatifs».

L'indépendance syndicale n'est pas un problème purement français. La question de l'intégration des organisations syndicales se pose au niveau international.

A l'échelle de l'Union européenne d'abord. La Confédération Européenne des Syndicats (CES) n'est rien d'autre que la courroie de transmission de la Commission européenne au sein du mouvement syndical. Son objectif est de participer à la construction d'une Europe totalitaire et vaticane au profit du seul capital financier.

A l'échelle mondiale ensuite, puisque les objectifs, assumés, de la Confédération Syndicale Internationale (CSI) sont semblables: il s'agit d'impliquer les syndicats dans la gestion de l'économie globalisée.

Il est plus que temps de porter le débat dans nos organisations syndicales. L'appartenance à la CES et à la CSI est-elle compatible avec la défense du syndicalisme libre et indépendant?

Les soussignés rappellent que notre mouvement syndical, s'il a été partagé par différents courants (notamment réformiste et révolutionnaire), a réalisé son unité sur la nécessité reconnue par tous de son indépendance.

A ce propos, il convient de dénoncer l'abus de mots qui consiste à - volontairement - confondre sur le plan syndical : Réformistes et intégrationnistes.

Dans ces conditions, les soussignés considèrent que le moment est venu de lancer un solennel appel à tous les militants authentiquement ouvriers pour qu'ils s'organisent afin de préserver l'indépendance de leurs organisations, autrement dit, de s'opposer à leur destruction pure et simple.

Premiers signataires :

Thierry ALZINGRE (25) - Josiane ANSQUER (29) - Sylvain AUVRAY (50) - Christophe BITAUD (75) - Daniel BIVILE (50) - Louis BLANC (91) - Daniel BLONDEAU (08) - Evelyne BLONDEAU (08) - Anna BOUYER (38) - Marie-Louise BREUT - PICHON (29) - Patrick BROSSARD (44) - Christian CAMELIN (91) - Jean-Manuel DELSAUX (44) - Noël FABIAN (50) - Jean-Pierre GLACET (08) - Marté HEBERT (44) - Marc HEBERT (29) - Christian JOYEUX-BOUILLON (69) - Bertrand KANBAN (44) - René LÉBOUVIER (50) - Jean LECADRE (44) - Jean-Paul LEFEBURE (69) - Dominique LEPLUMEY (50) - Jacques MASSADOR (30) - Christian MONNIER (44) - Bérengère NAYMAN (44) - Morgane PAGE (50) - Yann PERROTTE (50) - François POHER (50) - Georges RIVALIN (44) - Jacqueline SALIOU (44) - Patrick SITKIEWICZ (08) - Casimir SOCHACKI (75) - Laurence STRIBY (25) - Odile TROUSSEAU (44) - Dominique VAURS (25)

Si vous souhaitez soutenir cette démarche, diffusez largement ce manifeste et demandez aux camarades de nous adresser leur accord par mail à l'adresse:

<http://syndicalisme.libre.indépendant.over-blog.com/>

CE QUE NOUS SOMMES...

Des camarades nous ont écrit demandant des renseignements sur "Anarcho-syndicalisme", sur le groupe de Nantes également.

Nous pensons qu'un bref "historique" permettra à chacun d'y voir plus clair.

En 1961, création de l'Union des Anarcho-syndicalistes (UAS) sous l'impulsion des camarades nantais.

Un certain nombre de groupes se créent à Nantes, Bordeaux, Niort, dans la Sarthe ...

L'UAS est l'outil, le moyen d'organisation qu'ont choisi les anarcho-syndicalistes, pour organiser leur tendance dans la classe ouvrière et plus particulièrement dans les syndicats.

Cette activité, pour être efficace, nécessite un minimum de coordination, donc d'organisation.

Les présents statuts ont pour objet d'organiser l'UAS sur une base fédérative.

Ils sont fondamentalement opposés à ceux des organisations centralisées traditionnelles, où dans le meilleur des cas, une majorité numérique décide des comportements des adhérents, quand ce n'est pas une minorité bureaucratique qui dicte sa loi.

Il faut comprendre d'autre part qu'ils ne s'appliquent pas à une organisation de masse regroupant différentes tendances du mouvement ouvrier, mais à l'organisation d'une minorité anarchiste dont l'objectif est davantage la précision de pensée, garantie d'efficacité, que l'unité équivoque d'un grand nombre.

Tel est le début des statuts de l'UAS; un bulletin est édité: "l'Anarcho-Syndicaliste".

Après 1968, avec la confusion gauchiste, on assiste petit à petit au sabotage de l'UAS en même temps que se crée, en 1970, l'ASRAS (*Alliance des Syndicalistes Révolutionnaires et Anarcho-Syndicalistes*) qui publie un journal: "Solidarité Ouvrière".

En 1971, le groupe anarcho-syndicaliste Fernand Pelloutier de Nantes décide d'adhérer à l'ASRAS.

Les Anarcho-syndicalistes nantais s'aperçoivent vite qu'un gouffre les sépare des autres militants de l'ASRAS qui, comme à l'UAS après 1968, confondent gauchisme et anarcho-syndicalisme, avec cette différence, il est vrai, que le gauchisme de l'ASRAS est, lui, fortement teinté de CFDTisme!

Le groupe nantais quitte l'ASRAS et décide de publier un bulletin "Anarcho-Syndicalisme".

Les échecs de l'UAS et de l'ASRAS montrent à quel point il est difficile d'organiser les anarcho-syndicalistes. Pourtant, l'anarcho-syndicalisme est présent, à un état plus ou moins diffus, dans tout le syndicalisme français dont il a marqué les origines et ses idées ont un impact certain sur la classe ouvrière:

- à la C.G.T.F.O. (U.D.F.O. de Loire-Atlantique, Métaux F.O. de Bordeaux),
- à la F.E.N.: liste anarcho-syndicaliste pour les élections du SNI de Loire-Atlantique, également au SNES,
- à la C.G.T. le travail des anarcho-syndicalistes est assez difficile...
- à la CNT: région de Toulouse surtout.

Je ne cite pas la C.F.D.T., pourtant E. Maire se réclame aujourd'hui du syndicalisme anti-autoritaire, voire

même de Fernand Pelloutier. L'autogestion de la C.F.D.T. n'a pourtant rien à voir avec la gestion directe des anarchistes (*Cf congrès de 1970: "Il ne s'agit pas d'instaurer une démocratie directe. Sans doute les options qui engagent la vie de l'entreprise doivent-elles être soumises à l'assemblée générale des travailleurs, mais pour le reste, c'est-à-dire la vie quotidienne de l'entreprise, les décisions resteront le fait d'un directeur, assisté d'un conseil de gestion émanant de cette assemblée générale..."*). Cette autogestion a pour nous un nom: l'association Capital-Travail. Fernand Pelloutier n'est pas à confondre avec Léon XIII! Des "anarcho-syndicalistes" militent sans doute à la C.F.D.T., ils aident considérablement Edmond Maire.

Au cours des dix dernières années, le sens de notre combat a été de préserver face aux multiples attaques ce qui fait encore aujourd'hui la force du syndicalisme:

- le refus de toute intégration,
- refus du régime corporatiste proposé par De Gaulle,
- refus des contrats de progrès que nous ne confondons pas avec les conventions collectives,
- lors des dernières élections législatives, refus de voir le syndicalisme se lier à un contrat de législation.

Dans l'avenir, nous lutterons et nous avons déjà commencé à le faire, contre ce que les néo-socialistes appellent "l'autogestion" et qui n'est que la forme la plus poussée d'intégration syndicale.

Bernard BOLZER

L'action directe, d'Emile Pouget

Ce qu'on entend par « Action directe »

L'Action directe est la symbolisation du syndicalisme agissant. Cette formule est représentative de la bataille livrée à l'exploitation et à l'oppression. Elle proclame, avec une netteté qu'elle porte en soi, le sens et l'orientation de l'effort de la classe ouvrière dans l'assaut livré par elle, et sans répit, au capitalisme.

L'Action directe est une notion d'une telle clarté, d'une si évidente limpidité, qu'elle se définit et s'explique par son propre énoncé. Elle signifie que la classe ouvrière, en réaction constante contre le milieu actuel, n'attend rien des hommes, des puissances ou des forces extérieures à elle, mais qu'elle crée ses propres conditions de lutte et puise en soi ses moyens d'action. Elle signifie que, contre la société actuelle qui ne connaît que le citoyen, se dresse désormais le producteur. Celui-ci, ayant reconnu qu'un agrégat social est modelé sur son système de production, entend s'attaquer directement au mode de production capitaliste pour le transformer, en éliminer le patron et conquérir ainsi sa souveraineté à l'atelier - condition essentielle pour jouir de la liberté réelle.

Motion d'orientation générale présentée au Congrès Confédéral de Toulouse (juin 1974) par les militants du courant "Lutte de classes":

La gravité de la crise internationale actuelle est due à l'existence même de la société capitaliste. Dans cette situation il faut s'attendre à ce que patronat et gouvernement remettent en cause les conquêtes ouvrières et tentent de réduire le pouvoir d'achat des travailleurs. Les mesures annoncées par le gouvernement s'inscrivent dans cette perspective.

La classe ouvrière ne peut, pour la défense de ses intérêts, compter que sur ses organisations et, en premier lieu, sur ses syndicats.

Dans son combat quotidien pour la réalisation de ses objectifs le congrès estime que la pratique de l'unité d'action peut être rendue nécessaire. Conscient de la capacité de ses militants il réaffirme, dans un esprit de tolérance et de dialogue sa volonté d'agir sans exclusive pour faire avancer ses idéaux.

Le congrès réaffirme que l'unité d'action est rendue nécessaire pour réaliser l'action commune de tous les travailleurs et des organisations syndicales pour arracher au patronat, aux gouvernements quels qu'ils soient et à l'Etat, les revendications communes. Le congrès affirme que les grèves tournantes, préconisées entre autres par le pacte CGT-CFDT, loin d'unir les travailleurs ne font que les disloquer et les diviser pour le plus grand profit du capitalisme et de l'Etat.

Pour atteindre leurs buts, patronat et gouvernement vont essayer de neutraliser l'action des syndicats en tentant de les associer à leur politique sous couvert de "concertation" de "participation", de "régionalisation", de "démocratie économique", voire même de "politique contractuelle" (par exemple: politique des revenus).

Préconiser "l'autogestion", la "théorie des pouvoirs dans l'entreprise", dans le cadre d'une prétendue planification démocratique, c'est finalement remettre en cause la nature et le rôle des syndicats. Le congrès ne se prononce évidemment pas sur la forme de la société qui se construira après que le capital aura été exproprié et l'Etat aboli.

Le congrès de la CGTFO réaffirme la nécessité de sauvegarder plus que jamais l'indépendance de classe des organisations confédérées qui ne sauraient accepter de participer à la gestion de la société capitaliste à quelque niveau que ce soit (Etat ou Entreprise).

Par contre il réaffirme la nécessité pour la classe ouvrière et ses organisations syndicales d'arracher la gestion totale du salaire différé qui alimente la Sécurité Sociale, les caisses de retraites complémentaires, les ASSEDIC. La politique de la présence ne saurait être confondue avec la participation proposée par les tenants de l'association capital-travail et les partisans de la politisation du mouvement syndical.

Par politique contractuelle ou conventionnelle, le congrès précise qu'il s'agit de la possibilité pour le mouvement syndical de garantir, par des contrats collectifs, conventions et accords (loi du 11-2-50), les avantages arrachés par la classe ouvrière en fonction du rapport des forces. Toutefois le congrès précise que dans cette optique la politique contractuelle ne saurait être considérée comme une fin en soi et opposée au processus de la lutte des classes.

Le congrès attire l'attention des syndicats et des travailleurs sur la gravité de la situation que le capitalisme et les gouvernements successifs cherchent à imposer aux jeunes générations. Il s'agit en premier lieu du problème de l'école, de la défense de l'école laïque. Le congrès considère comme une des revendications les plus impérieuses l'abrogation de toutes les lois antilaïques. Le congrès réaffirme qu'il se prononce pour la suppression de toute forme d'aide à l'école privée et confessionnelle.

C'est pourquoi le XIIème Congrès Confédéral de la CGTFO réuni à Toulouse les 11, 12, 13 & 14 juin 1974:

- réaffirme l'actualité de la Charte d'Amiens,
 - qui garantit l'indépendance totale du mouvement syndical à l'égard de l'Etat, du patronat, des partis, des églises et des dogmes;
 - qui propose comme un des objectifs du syndicalisme, la transformation révolutionnaire de la société par l'abolition du patronat et du salariat, ce qui implique l'abolition de la propriété privée des moyens de production et, en premier lieu, l'expropriation sans indemnité ni rachat des trusts, banques et monopoles;
- condamne la course aux armements et le commerce des armes de toutes sortes qui aggravent les dangers de guerre;
- réclame le désarmement général;
- affirme que la seule voie pour combattre efficacement les sociétés multinationales passe inévitablement par l'internationalisation des luttes;
- se prononce pour la construction de l'Europe des travailleurs (celle des Etats n'étant pas de la compétence du syndicalisme);
- constate que le capitalisme demeure fondé sur la recherche du profit et l'exploitation de l'homme par l'homme, situation qui confirme la permanence de la lutte des classes;
- déclare en conséquence que la CGTFO, afin de conserver intégralement ses capacités d'indépendance, d'action et de démocratie, ne saurait en aucun cas s'engager dans un programme de gouvernement, dans tout contrat de législature.

(ce texte a recueilli 14% des voix)

**Puisque le prolétaire,
le travailleur manuel, l'homme de peine,
est le représentant historique
du dernier esclavage sur la terre,
... son émancipation
est l'émancipation de tout le monde,
son triomphe est le triomphe
final de l'humanité.**

BAKOUNINE / *L'Empire knouto-germanique...* / 1871.

CONTINUE ...

L'U.A.S., déjà en proie aux ambiguïtés du syndicalisme révolutionnaire, avait été secouée par la vague de 1968. L'afflux de nouveaux recrutés fit le reste: on décomposa allègrement l'U.A.S. C'était la fête. Où sont-ils aujourd'hui? Et qui étaient-ils?

Nous pensons, quant à nous, que ce type de liaison des anarcho-syndicalistes à un rôle à jouer dans le déroulement de la lutte des classes, en France et ailleurs. Comme nous l'écrivions dans le premier numéro de *L'Anarcho-Syndicaliste* (janvier 1961): *"Nous n'avons ni les moyens ni l'intention de nous isoler dans de nouveaux syndicats révolutionnaires, nous avons par contre la possibilité de coordonner les efforts dispersés que les militants révolutionnaires poursuivent isolément dans les différents syndicats"*.

Compagnons de vingt ans de lutte, nous nous sommes retrouvés, le mois dernier à Limoges, pour reconstituer l'U.A.S.:

Anarchistes, nous ne pouvons tolérer qu'au nom d'une idéologie quelconque soient sacrifiés les droits de l'individu.

Communistes, dans un monde où les bases craquent de partout, nous combattons pour détruire l'Etat et établir une société fondée sur la propriété collective des moyens de production, seule perspective de survie pour l'humanité.

Syndicalistes, héritiers de Pelloutier et des pionniers de la première C.G.T., nous plaçons au-dessus même des divergences concernant les manières de conduire les luttes, le principe imprescriptible de l'organisation syndicale.

Alors que la bourgeoisie en crise et ses alliés s'efforcent de dénaturer les syndicats, il est plus que jamais nécessaire d'affirmer les conditions de leur authenticité, telles que les définir les militants du début du siècle: indépendance vis à vis des Eglises, des partis, du patronat et de l'Etat.

Cela signifie concrètement que le syndicat ne peut, sans s'intégrer à l'entreprise et à l'Etat, assumer des fonctions de gestion.

Association librement constituée par les travailleurs pour défendre leurs intérêts propres, le syndicat doit remplir ce rôle inconditionnellement, à l'exclusion de tout autre.

C'est pourquoi nous continuerons, sans relâche, dans ce bulletin, à combattre l'entreprise d'intoxication axée sur les thèmes sociaux-chrétiens de l'autogestion et de la planification démocratique, piliers du corporatisme.

Les derniers crimes du franquisme moribond ont suscités de nombreuses manifestations. Nul n'ignore qu'il s'agit aussi, pour certains, de prendre des options sur l'avenir. Les événements du Portugal, que la politique du P.C. et du M.F.A. a reconduit au bord du fascisme, ont montré combien l'exigence de la liberté et de l'indépendance syndicale ne saurait souffrir d'exception, y compris dans les périodes dites de transition.

Pour être plus précis: dans la société socialiste à laquelle nous aspirons, l'indépendance du syndicat par rapport aux organismes de gestion ouvrière devra être jalousement préservée, au même titre que le droit de grève, faute de quoi la démocratie ouvrière néserait qu'un mythe, et le nouveau système un régime stalinien.

Serge Mahé

Projet de Résolution Générale (1)

"POUR UN SYNDICALISME LUTTE DE CLASSE"

Présenté au Congrès confédéral de la C.G.T.-F.O. en 1977

Rapporteur : Alexandre HEBERT.

Les militants qui se réclament du courant "lutte de classe" s'affirment solidaires des militants de toutes tendances soucieux de préserver l'indépendance de la C.G.T.-F.O.

Dans un souci nécessaire de clarification, ils ont jugé indispensable de préciser leur propre position en proposant au vote du Congrès le texte ci-dessous.

Le Congrès de la CGT-FO, réuni les 10, 11, 12 et 13 mai 1977, à Vichy, confirme les principes sur lesquels l'organisation s'est construite en 1947-48 pour continuer la C.G.T., principes définis par le préambule des statuts confédéraux, qui précise notamment :

«- Les syndicats FORCE OUVRIERE, réunis en Congrès National constitutif de leur Confédération Générale du Travail, affirment solennellement leur indépendance absolue, du patronat, des groupements, des partis groupements ou rassemblements politiques, des sectes philosophiques et de façon générale, leur irréductible opposition à toute influence extérieure au mouvement syndical.

- Ils rappellent la nécessité pour le syndicalisme de se déterminer lui-même à l'endroit de tous problèmes de sa compétence dont il juge utile de se saisir, ce qui implique qu'il ait la pleine maîtrise de sa structure, de son administration et de ses actes, sur le plan revendicatif et gestionnaire selon l'esprit ayant inspiré en 1906 le Congrès Confédéral d'Amiens.

- Considérant que le syndicalisme ouvrier ne doit pas lier son destin à celui de l'Etat ni s'associer à des groupements politiques quelconques, dont l'objectif est la conquête de cet Etat et l'affermissement de ses privilèges, l'organisation syndicale réalisera son programme et ses perspectives en toute indépendance.»

En affirmant qu'il continue à se réclamer de l'esprit ayant inspiré en 1906 le Congrès Confédéral d'Amiens, le Congrès de la C.G.T.-F.O. témoigne ainsi de la double volonté du mouvement ouvrier :

- 1° - la lutte permanente pour les revendications immédiates;
- 2° - la lutte pour l'émancipation intégrale de la classe ouvrière par l'abolition du salariat et du patronat.

Cette perspective, loin d'être dépassée, est au contraire d'une actualité brûlante.

En effet, devant le développement de la crise mondiale du système capitaliste qui a notamment pour conséquence de réduire au chômage des millions et des millions de travailleurs, l'humanité se trouve placée devant l'alternative suivante :

Destruction du régime de la propriété privée des moyens de production et de l'Etat qui le garantit ou retour à la barbarie. C'est au moment où se développe cette crise et alors que les 3/4 de l'humanité manque du strict nécessaire, que des idéologues proposent la croissance 0 comme objectif économique,

(1) Ce texte a obtenu 6,9% des voix contre 9,1 à celui du P.S., le reste allant au texte du Bureau confédéral.

ce qui, dans le cadre du système capitaliste ne peut se traduire que par davantage d'austérité pour la classe ouvrière. En agissant ainsi ils se placent, consciemment ou non, objectivement sur le terrain de la bourgeoisie.

· Patronat et gouvernants sont parfaitement conscients de la gravité de la situation et sont conduits, pour assurer la survie de leur régime, à remettre en cause les acquis, conquêtes de la classe ouvrière et finalement l'existence même de ses organisations.

Tel est le sens des mesures arrêtées par M. Barre qui tendent à mettre en place une politique des revenus, garantie par l'intégration des syndicats à l'Etat et à l'entreprise capitaliste, dans le cadre de la "planification démocratique".

La classe ouvrière sera amenée à réagir, et comme elle l'a toujours fait au cours de sa longue histoire, mettra en place, dans un premier temps des comités de grève élus, avec des représentants responsables des syndicats, réalisant ainsi l'unité des travailleurs et des organisations.

Les organisations et militants de la C.G.T.-F.O. devront prendre toute leur part à l'action de ces comités de grève.

Ils devront toutefois ne jamais perdre de vue que le syndicat doit, en toute circonstance, préserver son indépendance afin de pouvoir, quelles que soient les évolutions politiques et sociales, jouer son rôle de défense des intérêts ouvriers.

Le Congrès constate que les problèmes qui se posent à la classe ouvrière ne sauraient trouver de solutions dans le cadre de l'Etat National. En conséquence, il mandate les instances confédérales pour intensifier et développer nos contacts internationaux dans le but d'opposer l'action internationale des travailleurs à la stratégie anti-ouvrière mise en œuvre par la bourgeoisie et ses alliés sous couvert, notamment, de "coexistence pacifique" et de "compromis historique".

Le Congrès recommande aux organisations confédérées de prendre en charge à tous les niveaux les revendications ouvrières, mettre en œuvre les moyens de les faire aboutir et les garantir au moyen d'accords et de contrats collectifs. A ce propos le Congrès approuve sans restriction la résolution du Comité Confédéral National des 11 et 12 février 1977 concernant la pratique conventionnelle et déclarant notamment :

« - Le C.C.N. réaffirme la volonté de la C.G.T.-F.O. de défendre la liberté pour les organisations syndicales de négocier à tous les niveaux des contrats, conventions ou accords permettant de garantir les intérêts des travailleurs, qu'il s'agisse notamment de leurs rémunérations et de leurs conditions de travail.

- Le C.C.N. constate qu'une telle liberté inscrite dans la loi du 11 février 1950 ne suppose aucune limite autre que celle découlant du rapport des forces entre les intérêts en présence.

- Il constate également que la liberté de négocier est mise en cause dès lors que le Gouvernement et le patronat prétendent l'enfermer dans des limites pré-établies en particulier sur la productivité des entreprises ou sur la progression du produit intérieur brut.

- En conséquence, le C.C.N. condamne la prétention affichée par le Gouvernement et le patronat de revenir à une politique dirigiste des salaires en tentant de circonscrire les revendications des salariés dans les limites d'un taux préalablement établi de progression de la masse salariale».

Le Congrès rappelle la nécessité de l'indépendance totale du mouvement syndical ouvrier par rapport notamment à l'Etat et à l'entreprise capitaliste ce qui implique que la C.G.T.-F.O., organisation de classe, ne s'engagera ni sur un programme de gouvernement quel qu'il soit ni sur un quelconque contrat de législature ni sur aucune alliance électorale sous quelque forme que ce soit.

Dans cet esprit, le Congrès, soucieux de garantir à la classe ouvrière et à ses organisations leur indépendance, condamne la "planification démocratique".

Le contenu réel de cette proposition est donné par les considérants suivants qu'il rejette comme conduisant à l'intégration des syndicats à l'Etat :

1°- affirmer qu'il faudrait réserver des facilités de crédits aux seules entreprises réellement concurrentielles aurait comme résultat d'accepter les licenciements dans la Sidérurgie ou à la S.N.I.A.S. considérées comme non concurrentielles par les capitalistes et d'octroyer des crédits à Dassault considéré comme concurrentiel;

2°- proposer l'accroissement de la productivité par l'organisation du travail réalisé avec le concours effectif des travailleurs, c'est accepter de lier le mouvement syndical aux nécessités du régime du profit tel que cela a été réalisé en 1944-47 sous le tripartisme avec le "produire d'abord" qui a conduit à considérer l'action revendicative comme "l'arme des trusts".

Ces deux propositions formulées au Congrès ont été formellement abandonnées sur le plan du vocabulaire, elles n'en demeurent pas moins au centre du projet de motion présenté par le camarade Peyrat.

Ce projet s'étonne selon ses propres termes que - l'homme soit réduit au rôle de producteur et de consommateur - comme si les objectifs du mouvement syndical n'étaient plus la satisfaction des besoins sociaux des hommes-producteurs, libérés des chaînes de l'exploitation de l'homme par l'homme.

Ce projet déclare également que pour réaliser ces objectifs il est indispensable de disposer des informations économiques nécessaires et nous mieux former aux activités de gestion. Il propose au syndicalisme de prendre position sur toutes les options du pouvoir.

Le Congrès estime que la C.G.T-F.O. est ainsi placée devant des positions rejetées par les différents congrès et en particulier par celui d'avril 1969. Il rappelle que dans ce congrès notre Confédération la première, appelait les travailleurs à dire NON au référendum décidé par De Gaulle, qui avait pour objectif, entre autres, de faire participer les syndicats aux options du pouvoir sous prétexte, lui aussi, de les former aux activités de gestion.

Le Congrès condamne de telles propositions. Elles visent selon les propres termes de "la motion" à réaliser l'organisation du travail avec le concours effectif des travailleurs, se prononçant également pour un plan d'équipement élaboré avec le concours des travailleurs et appliqué avec leur contrôle, toutes propositions aboutissant à associer les travailleurs à la gestion de la société capitaliste.

Le Congrès constate que cette position fautive dans le fond, dangereuse dans la forme, conduit directement et irrémédiablement à l'intégration des syndicats à l'Etat et à l'entreprise.

Les bolcheviks s'efforcent d'introduire par la dictature d'une fraction du parti social-démocrate, la socialisation du sol, de l'industrie et du commerce. Ce changement qu'ils s'efforcent d'accomplir, c'est le principe fondamental du socialisme. Malheureusement, la méthode par laquelle ils cherchent à imposer, dans un Etat fortement centralisé, un communisme rappelant celui de Babeuf — et en paralysant le travail constructif du peuple — cette méthode rend la réussite absolument impossible.

KROPOTKINE / *Lettre à Georges Brandès, critique littéraire danois / 1919.*

L'idée des Soviets... est une grande idée. Mais, aussi longtemps qu'un pays est gouverné par la dictature d'un parti, les conseils d'ouvriers et de paysans perdent évidemment toute leur signification.

KROPOTKINE / *Lettre aux ouvriers d'Europe occidentale / juin 1920.*

DÉCLARATION DES MILITANTS DE L'U.A.S.

L'internationalisme tient une place particulière dans l'histoire du mouvement ouvrier. Il signifie que l'exploitation ne connaît pas de frontière, il est l'affirmation de la fraternité qui reste une valeur fondamentale du mouvement ouvrier et affirme haut et fort la nécessité d'une action internationale contre toutes formes «*d'exploitation de l'homme par l'homme*» et de totalitarisme.

Bien plus qu'un idéal, l'internationalisme est un gage d'efficacité. Nous ne sommes pas de ceux qui confondent l'internationalisme prolétarien avec le mondialisme économique ou avec l'universalisme catholique. A la mondialisation capitaliste, nous opposons l'internationalisme qui suppose l'existence de nations indépendantes.

C'est pourquoi l'U.A.S., avec d'autres courants du mouvement ouvrier, apporte sa pierre à l'édification de l'*Entente Internationale des Travailleurs et des Peuples*, c'est la raison pour laquelle nous soutenons pleinement l'organisation de la *Conférence ouvrière internationale* de Berlin, où, dans le respect de leurs diversités, des militants et organisations du monde entier vont confronter leurs points de vues et exposer les difficultés auxquelles ils doivent faire face.

Parce que nous sommes des internationalistes conséquents, nous n'avons cessé de dénoncer l'Europe du capital et l'Europe vaticane que la bureaucratie de Bruxelles veut nous imposer. En France, l'Europe des Régions, tant vantée, n'est ni plus ni moins qu'un retour à l'Ancien Régime, le vieux rêve de l'*Action française* de Maurras et la meilleure façon de détruire les conquêtes ouvrières acquises dans le cadre national (conventions collectives, statut de la fonction publique...) Le principe de subsidiarité, véritable clé de voûte de ce nouveau «*Saint-Empire-Romain Germanique*» est directement issu de la doctrine sociale de l'Église, fondement du corporatisme.

Le projet des «*eurocrates*» consiste à intégrer les syndicats, via la C.E.S., à la mise en œuvre des directives européennes, la *Commission Européenne* décide et les syndicats subsidiaires contribuent à mettre en œuvre la destruction des droits politiques, économiques et sociales, partout en Europe. La lutte pour la défense de l'indépendance syndicale est donc cruciale, nous mettrons tout en œuvre pour que le mouvement syndical ne devienne pas une institution subsidiaire.

Le rôle qui échoit aux gouvernements européens n'est pas différent. Ils sont également des subsidiaires dont la marge de manœuvre est réduite à sa plus simple expression: le maintien de l'ordre. Les citoyens français ne sont pas dupes et sont de plus en plus nombreux à s'abstenir lors des différentes élections. Dans ce contexte, il ne faut pas compter sur les militants de l'U.A.S. pour soutenir ou voter pour un candidat quel qu'il soit lors des prochaines élections présidentielles.

En revanche, nous œuvrons pour mobiliser avec tous ceux qui veulent lutter pour reconquérir la démocratie, préservez l'indépendance syndicale et construisez une internationale ouvrière qui, à l'image de la première internationale, devra être le centre de l'union des courants authentiques du mouvement ouvrier.

Paris, les 5 et 6 janvier 2002.

La révision constitutionnelle imposée au pas de charge par le gouvernement pour régionaliser, décentraliser, la République et l'élaboration de la *Constitution Européenne*, sont des étapes décisives, dans le processus conduisant au renforcement d'une autorité supra-nationale, gouvernant l'*Europe des Régions*, faisant voler en éclats le cadre national dans lequel s'inscrivent toutes nos libertés démocratiques, conquises de haute lutte à partir de la *Grande Révolution* de 1789.

- «*Le droit à l'expérimentation*», reconnu aux Régions, officialisant l'inégalité des droits;
- le président de la *Commission européenne*, préconisant la possibilité de «*contrats régionaux et transnationaux*» pour l'application des décisions communautaires;
- la constitution européenne intégrant tous les traités et chartes déjà existants, incluant ainsi le «*droit des personnes*», au lieu et place «*des droits de l'Homme et du Citoyen*», le «*principe de subsidiarité*», (prévu également dans la constitution française) fondements de la doctrine de l'Église catholique, antithèses de la démocratie par délégation;
- les organisations syndicales ouvrières, sommées de s'impliquer dans l'application des politiques de remise en cause sans précédent des acquis, notamment en matière de droit à la libre négociation, de protection sociale collective et transformées en corps intermédiaires subsidiaires, ce qui est la caractéristique de toutes les *Chartes du Travail* corporatistes de sinistre mémoire, la laïcité institutionnelle violée par les gouvernements successifs, les religions à l'école, les communautarismes confessionnels reconnus comme entités composantes de la Nation, se substituant au citoyen;

autant de faits démontrant que nous sommes confrontés à une véritable *Contre-Révolution*, bénéficiant du concours actif des responsables politiques de gauche comme de droite, mettant en place des structures totalitaires chargées d'imposer aux citoyens, aux classes ouvrières des Nations de l'Europe, les diktats de la Banque Centrale Européenne, du *Fonds Monétaire International*.

Un *Nouvel Ordre* s'installe, balayant notre liberté individuelle, supprimant le droit à s'associer, à s'organiser dans l'indépendance, en dehors des cadres préétablis, fixés par les gouvernements.

Face à cette situation, les anarchistes regroupés au sein de l'*Union des Anarcho-Syndicalistes*, confirment à nouveau leur volonté de poursuivre le combat commun, tant sur le plan national que dans le cadre de l'*Entente Internationale des Travailleurs*, avec tous les courants du mouvement ouvrier et démocratique, qui se prononcent pour:

- l'indépendance totale des organisations syndicales par rapport aux partis politiques et à l'État, aux institutions supranationales,
- la laïcité institutionnelle de l'État et de l'École, garantie de l'exercice de la liberté de conscience, l'égalité des droits des citoyens sur tout le territoire de la République,
- le maintien de tous les droits acquis conventionnellement ou légalement par la classe ouvrière,
- la dénonciation des traités de Maastricht, d'Amsterdam, de la *Charte des droits fondamentaux*.

Ce qui exige l'organisation de l'action unie, en dehors de toute préoccupation partisane.

Contre la Régionalisation, Décentralisation, Subsidiarité. Pour le maintien de la République. Une. Indivisible.

Attachés à la démocratie ouvrière comme méthode de fonctionnement, au libre débat pour définir les objectifs communs et les moyens de les atteindre, dans le respect réciproque des expressions de chaque courant, les militants de l'U.A.S. considèrent qu'à l'étape actuelle, le rassemblement s'impose pour conforter la résistance et la contre-offensive rendues indispensables par le recul historique de civilisation que l'on veut imposer aux peuples.

crurent pourtant pas devoir se rendre au congrès où devait s'instruire le procès et s'opérer peut-être l'exécution du même citoyen Millerand.

Mais ne nous leurrions pas : il entre aussi dans l'état d'esprit des syndicats, ou plutôt il y entrait encore la veille du Congrès, la crainte, je pourrais même dire la certitude que, comme tous les congrès où les socialistes ont agité des problèmes et des passions politiques, celui-ci verrait naître entre les diverses fractions présentes, et à la suite de querelles abominables (qui, d'ailleurs, n'ont pas manqué d'éclater), une nouvelle et irréparable rupture. On ne pouvait pas admettre qu'où se trouveraient et le «Torquemada en lorgnons» et l'aspirant-fusilleur d'anarchistes, et Lafargue et Zévaès, il n'y eût point de tentatives de chantage, extorsions de votes, pratiques d'une délicatesse douteuse et, si cela ne suffisait pas, retraite en bon ordre. Or, contrairement à toutes les prévisions, le congrès de 1899 a réalisé, sinon l'union, du moins l'Unité socialiste. Tel était devenu le désir de la foule de ne plus voir ses efforts pour l'émancipation contrariés, souvent brisés par les compétitions des chefs socialistes, que ceux-ci ont compris enfin la nécessité de se soumettre et se sont soumis. Nous savons l'enthousiasme, un peu puéril, avec laquelle a été accueillie cette unité de nombre — à laquelle nous préférons, nous, anarchistes, l'unité d'aspiration, mille fois plus puissante. Je crains donc qu'un enthousiasme pareil ne s'empare également des syndicats et des agglomérations de syndicats et ne détermine une partie d'entre eux à se remettre inconsidérément sous le joug politicien.

On objectera peut-être que l'unité née de ce congrès est artificielle et précaire. Je l'ai cru, moi aussi, tout d'abord, je ne le crois plus aujourd'hui. Sans doute, le Parti ouvrier français, celui dont l'existence nous est si précieuse qu'il faudrait l'inventer, s'il n'existait pas, tant sa morgue et son outrecuidance rendent haïssable à la masse corporative le socialisme *politique*, le Parti ouvrier français a su se faire, dans le Comité général du Parti, une place enviable et il s'efforcera, nul ne le conteste, d'y régner en maître, jouant de sa force numérique et de ses menaces de scission comme Jules Guérin naguère du dossier Félix Faure. Mais Jaurès se lassera bien un jour d'être dupe ; mais tel et tel que je sais feront peut-être, quelque soir, sur le dos des Guesdistes, un solennel 18 Brumaire ; mais — et surtout — les Fédération départementales autonomes auxquelles guesdistes et blanquistes ont bien imprudemment accordé une grande place — finiront par absorber le Comité général, après avoir émasculé, en les abandonnant, le P.O.F et le P.S.R. dont elles sont aujourd'hui la substance. Il est vrai qu'alors le comité du Parti socialiste sera imprégné d'un esprit fédéraliste actuellement inconnu et qu'au lieu de trouver en lui la haine aveugle dont nous honorons les jacobins et les terroristes (en chambre), nous trouverons des gens sympathiques à la partie essentielle de notre doctrine : la libération intégrale de l'humanité. Mais le Parti socialiste ne sera pas seulement encore un parti parlementaire, paralysant l'énergie et l'esprit d'initiative que nous cherchons à inspirer aux groupes corporatifs, il sera de plus un parti contre-révolutionnaire, trompant l'appétit populaire par des réformes anodines, et les associations corporatives, renonçant à l'admirable activité qui, en dix ans, les a pourvus de tant d'institutions dues à elles-mêmes et à elles seules, se confieront encore aux irréalisables promesses de la politique. Cette perspective est-elle pour nous plaire ?

Actuellement, notre situation dans le monde socialiste est celle-ci : Proscrits du «Parti» parce que, non moins révolutionnaires que Vaillant et que Guesde, aussi résolument partisans de la suppression de la propriété individuelle,

nous sommes en outre ce qu'ils ne sont pas : des révoltés de toutes les heures, des hommes vraiment sans dieu, sans maître et sans patrie, les ennemis irréconciliables de tout despotisme, moral ou matériel, individuel ou collectif, c'est-à-dire des lois et des dictatures (y compris celle du prolétariat) et les amants passionnés de la culture de soi-même.

Accueillis, au contraire, à raison même de ces sentiments, par le «Parti» corporatif, qui nous a vus dévoués à l'œuvre économique, purs de toute ambition, prodiges de nos forces, prêts à payer de nos personnes sur tous les champs de bataille, et après avoir rossé la police, bafoué l'armée, reprenant, impassibles, la besogne syndicale, obscure, mais féconde.

Eh ! bien, cette situation, sachons la conserver ; et pour la conserver, consentons, ceux d'entre nous qui, à l'instar des collectivistes, considèrent l'agglomération syndicale et coopérative d'un œil défiant, à respecter, et les autres, ceux qui croient à la mission révolutionnaire du prolétariat éclairé, à poursuivre plus activement, plus méthodiquement et plus obstinément que jamais l'œuvre d'éducation morale, administrative et technique nécessaire pour rendre viable une société d'hommes libres.

Je ne propose, on le voit, ni une méthode nouvelle ni un assentiment unanime à cette méthode. Je crois seulement, en premier lieu, que, pour hâter la «révolution sociale» et faire que le prolétariat soit en état d'en tirer tout le profit désirable, nous devons, non-seulement *prêcher* aux quatre coins de l'horizon le gouvernement de soi par soi-même, mais encore prouver expérimentalement à la foule ouvrière, au sein de ses propres institutions, qu'un tel gouvernement est possible, et aussi l'armer, en l'instruisant de la nécessité de la révolution, contre les suggestions énervantes du capitalisme.

Je demande, en second lieu, à ceux qui, comme nos camarades de *l'Homme libre*, pensent autrement que nous sur l'avenir des unions ouvrières, la neutralité bienveillante à laquelle nous avons droit, et toute la ténacité et toute l'ardeur dont ils sont capables à ceux qui admettent, dans des proportions diverses, l'utilité de l'organisation syndicale.

Les syndicats ont depuis quelques années une ambition très haute et très noble. Ils croient avoir une mission sociale à remplir et, au lieu de se considérer soit comme de purs instruments de résistance à la dépression économique, soit comme de simples cadres de l'armée révolutionnaire, ils prétendent, en outre, semer dans la société capitaliste le germe de groupes libres de producteurs par qui semble devoir se réaliser notre conception communiste et anarchiste. Devons-nous donc, en nous abstenant de coopérer à leur tâche, courir le risque qu'un jour les difficultés ne les découragent et qu'ils ne se rejettent dans les bras de la politique.

Tel est le problème que je sou mets à l'examen des camarades, avec l'espoir que ceux qui l'auront résolu dans le même sens que moi, n'épargneront plus leur temps ni leurs forces pour aider à l'affranchissement des esprits et des corps.

FP. 12 décembre 1899.